

## Liste aide-mémoire

Afin de vous aider à maximiser votre déclaration de revenus et bénéficier de tous les crédits et déductions auxquels vous avez droit, assurez-vous de remettre à votre préparateur tous les reçus et documents requis. Voici une liste partielle. Vous pouvez consulter les sites gouvernementaux pour la liste exhaustive. Cliquez sur les liens suivants ; Crédit d'impôts de [Revenu Québec](#), [Revenu Canada](#)

### **Feuillets**

- Tous les feuillets T4 et Relevés 1
- Tout autre feuillet (T3, T5, T4A, T4AP, T4E, T4RSP, T4RIF, Relevés 2 et 3, etc.)
- Autres Revenus
- Autres pensions et rentes
- Prestations d'assurance-emploi/ RQAP
- Prestations d'assistance sociale
- Indemnités pour accidents du travail
- Prestations de sécurité de la vieillesse et du RPC/RRQ
- Bourses d'études
- Domaine du Transport-TL-2 & TP-66, signé par vous et votre employeur
- Relevé 31, si vous êtes locataire. Si vous êtes propriétaire, une copie de votre compte de taxes municipales.

### **Reçus**

- Cotisations à un REER
- Acquisitions d'actions de Capital régionale et coopérative Desjardins
- Intérêts et dividendes
- Vente ou disposition d'actions ou d'obligations
- Cotisations syndicales ou professionnelles
- Contribution à des partis politiques autorisés au Québec
- Outils achetés dans le cadre de vos fonctions, 500 \$ et plus (CCQ)
- Frais médicaux, relevé de la pharmacie, prime payée à une assurance privée, montant de franchise, portion non remboursée, traitement de l'infertilité
- Frais de scolarité, montant relatif aux études pour étudiants admissibles -T2202
- Laissez-passer de transport en commun (*minimum 4 laissez-passer consécutifs*)
- Frais de garde d'enfants
- Programmes d'activités physiques des enfants
- Frais Intérêts payés sur un prêt étudiant
- Frais financiers et frais d'intérêts (*dans le but de gagner un revenu de placement*)
- Frais de déménagement pour vous rapprocher de votre **nouveau lieu de travail**
- Rénovations admissibles (*Programme [Rénovert](#)*)
- Nouveau, Déclaration de la vente d'une [résidence principale](#) pour les particuliers
- Dépenses admissibles pour gagner un revenu de commission
- Dépenses admissibles dans le cadre de vos fonctions
- Reçus pour activité physique d'un enfant admissible
- Reçus pour activité artistique d'un enfant admissible
- Frais d'adoption (*fournir le formulaire tp-1029.8.63*)
- Dons de bienfaisances
- Régime d'accession à la propriété (RAP) veuillez fournir l'information
- Veuillez informer votre préparateur, si vous êtes couvert par une assurance médicale privée
- [Activité des aînés de 70 ans et plus](#) (*Programme de 8 semaines consécutives*)

## Autres documents

- Confirmation de la Prestation universelle pour la garde d'enfants
- Avis de cotisation (année précédente) fédérale et provinciale
- Copie de vos déclarations de l'année précédente \*(occasionnellement requis par certains préparateurs si vous êtes un nouveau client)
- Avis de cotisation de l'ARC et de Revenu Québec de l'année précédente.
- Déduction pour gains/pertes en capital
- Déduction pour les habitants de régions éloignées
- Montant pour personnes handicapées ([T2201](#) et [TP-752](#))
- Déclaration des conditions de travail (T2200 et TP-64.3)
- **Pour une personne décédée** : Copie du certificat décès, reçu du montant payé par Revenu Qc 2500 \$. Si le montant est réparti avec une autre personne, veuillez fournir son nom et # ass.soc.
- **Avez-vous acquis une première maison?** Dans le cadre du crédit d'impôt de l'ARC, si oui, **veuillez fournir la preuve d'acquisition notariée. Condition:** Si vous n'avez pas été propriétaire depuis les 5 dernières années, vous êtes éligibles. (*Fournir preuve d'achat*)
- Déclarez tout changement de votre état civil et la date de l'évènement, ex: Vous avez commencé à cohabiter avec votre conjoint le 2 juillet 2017, vous devez déclarer la date du changement dans votre déclaration des revenus de 2017. (*Vous ne serez pas considéré comme conjoint avant le 2 juillet 2018 aux fins de l'impôt, mais ce changement peut affecter certains crédits que vous receviez.*)

## Revenus locatifs immeubles à revenu

- Registre des revenus de location par logement
- Registre des dépenses courantes détaillées par logement
- Registre des dépenses capitalisées détaillées par logement (*Acquisition de bien de longue durée ex : toiture, armoires de cuisine, briquetage. Joindre les copies des factures*)
- Description de l'immeuble et preuve d'achat, première année seulement
- Copies des comptes de taxe municipale & scolaire
- Identifiez quelle est la partie pour l'utilisation personnelle
- Registre de déplacement-rapport de kilométrage et dépenses associées à l'usage d'un véhicule
- Veuillez vérifier auprès de votre préparateur si vous êtes admissible à un des crédits de rénovation pour votre immeuble à logement.

## Revenus d'entreprise individuelle

- Votre numéro de NEQ- votre code d'activité- si vous êtes inscrit, vos numéros de taxes TPS/TVQ
- Registre des revenus, veuillez indiquer quel pourcentage de vos ventes en ligne et compléter l'annexe 88 de l'ARC
- Registre des dépenses courantes détaillées + frais de bureau à domicile (utilisez notre outil gratuit- [Loyer admissible pour l'entreprise à domicile](#))
- Registre des dépenses capitalisées détaillées (acquisition de bien de longue durée ex: un ordinateur de plus de 500 \$, joindre les copies des factures)
- Registre de déplacement, rapport de kilométrage et dépenses associées à l'usage d'un véhicule.